



PROJET EDUCATIF
Accueil de Loisirs Sans Hébergement « LA RUCHE »
COMMUNE DE KUNHEIM

C'est en septembre 1998 que la commune a créé le service périscolaire de la Ruche.

Le service fonctionne du lundi au vendredi pendant la pause de midi et le soir à la sortie des écoles ainsi que toute la journée du mercredi.

Pour la rentrée 2017 / 2018 les horaires d'ouverture en temps scolaire de « La Ruche » seront les suivants :

De 11h30 à 13h30 et de 15h15 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 11h00 à 18h30 le mercredi

Nous modulons nos horaires afin d'offrir un accueil aux enfants aux sorties d'école des enfants.

Le service périscolaire « La Ruche » proposera des activités éducatives et structurées (TAP) de 15h15 à 16h30 tous les jours.

« Le service périscolaire sera ouvert pendant les vacances :

Automne : Du lundi 23 octobre 2017 au vendredi 27 octobre 2017

Hiver : Du lundi 26 février 2018 au vendredi 02 mars 2018

Été : Du lundi 27 août 2018 au jeudi 30 août 2018

I / Les objectifs généraux de « La Ruche »

Le service périscolaire de la Ruche est, outre un lieu de garde, un lieu d'épanouissement où l'enfant doit trouver petit à petit, son autonomie et sa place dans le groupe, faire des petits pas vers la socialisation, apprendre à respecter l'autre et les règles imposées par la collectivité .

A « La Ruche » l'accent est mis sur le bien-être de l'enfant

L'enfance est la bonne période pour apprendre aux enfants à bien manger au quotidien mais également pour leur donner goût à l'activité physique, car bouger est aussi important qu'avoir une alimentation équilibrée.

Nos objectifs généraux seront :

- Trouver son autonomie à « La Ruche »:
 - Lors des repas
 - Lors des activités
- Faire des petits pas vers la socialisation
 - Intégrer, proposer et respecter les règles de vie.
 - Respecter l'autre, adulte ou copains
 - S'ouvrir aux autres en partageant des activités
 - Rencontrer des enfants des villages voisins lors des mercredis ou des ALSH des vacances
- Equilibrer son alimentation et prendre plaisir à manger
 - Goûter et manger les repas de la pause méridienne
 - Préparer les aliments et les goûter
 - Découvrir les diversités culturelles
- Bouger au quotidien
 - Se déplacer à pieds tous les jours dans le village
 - Participer aux activités physiques

Le service périscolaire est impliqué dans le Projet Educatif Territorial.

L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets d'écoles et les différentes activités proposées sur le territoire, sur le temps scolaire et hors temps scolaire.

L'objectif recherché était de donner un meilleur sens au rythme de l'enfant.

L'accompagnement de l'enfant tout au long de sa journée dans des lieux et des moments différents fonde en effet la nécessité d'organiser les interventions des différents acteurs pour qu'elles se complètent et s'enrichissent. Il importait d'assurer cohérence et continuité dans les trois temps qui composent les 24 heures de la journée de l'enfant, à savoir :

- les temps familiaux,
- les temps scolaires
- les temps périscolaires

Pour permettre la meilleure articulation possible entre ces trois temps, le rythme de l'enfant est au cœur du projet, à la fois en termes d'objectifs à atteindre, de contenu des actions à mettre en place ou d'organisation des activités.

Il est important d'accepter qu'il y ait des moments où l'enfant ne fasse rien, fasse seul ou différemment et en dehors de toute offre structurée, sous la surveillance d'un animateur

Le temps de la pause méridienne devrait devenir un véritable temps de ressourcement, bien articulé avec le temps scolaire.

Le temps de midi est en effet un moment important de la journée de l'enfant qui doit être adapté à ses besoins. La pause méridienne doit permettre aux enfants, selon leurs besoins et leurs envies, et toujours dans le respect de leur rythme, de se ressourcer, de pratiquer des activités libres ou encadrées en intérieur ou en extérieur, dans un cadre sécurisé. La réflexion sur la mise en œuvre de la réforme scolaire a permis de mettre en évidence une amélioration possible dans l'organisation de la pause méridienne.

A « La Ruche » outre le temps de midi, **les temps TAP** sont des animations structurées. Lors des **autres temps l'enfant doit être libre** de faire ce qu'il veut en respectant les autres. Des activités sont proposées, l'enfant qui reste peut y participer ou non (apprentissage de l'autonomie).

L'équipe en place doit être à l'écoute des enfants et s'adapter à chaque instant.

L'enfant doit pouvoir s'exprimer, laisser parler son imagination, acquérir de nouvelles connaissances.

Le mercredi est l'occasion d'offrir à l'enfant des activités plus construites et riches en animations.

II- Chaque année un nouveau thème

« La Ruche » choisie chaque année un thème plus particulier autour duquel elle organise ses activités durant toute l'année scolaire.

Actuellement, nous ciblerons nos activités sur le thème

« **Bien dans mon assiette, bien dans mes baskets...** »

III- Le budget de « La Ruche »

Un budget prévisionnel est élaboré chaque année, en fonction des nouveaux projets retenus.

Les dépenses et les recettes de l'exercice en cours sont suivies de près mois par mois, ainsi que la fréquentation de la structure, ce qui permet une gestion rigoureuse.

IV- La composition et l'organisation de l'équipe de « La Ruche »

L'équipe de « La Ruche » est composée de 5 personnes : une directrice titulaire du BEATEP, une directrice adjointe titulaire du BAFD et de trois animateurs titulaires du BAFA.

Au sein de l'équipe, les formations sont fortement encouragées.

Nous accueillons les apprentis BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport). Pour la période 2016-2018, un animateur est en formation en alternant temps de cours et temps sur le terrain. Il sera le coordinateur du projet sur l'année ciblant le bien manger et les activités physiques.

Le fonctionnement du service périscolaire de « La Ruche » est supervisé par un adjoint au maire, qui gère avec la directrice les problèmes qui peuvent se poser et surveille le bon fonctionnement de la structure, soutien la directrice dans son quotidien.

Une commission communale, composée d'élus et de parents se réunit une fois par mois, pour suivre l'évolution de « La Ruche », valider de nouveaux projets, choisir les nouvelles orientations ou résoudre certains problèmes.

L'Adjointe déléguée
Danièle GAULT

